

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AMENAGEMENTS D'EPREUVES DIPLOME NATIONAL DU BREVET et CERTIFICAT DE FORMATION GENERALE

Procédure complète

Session 2024

FORMULAIRE A RENSEIGNER AU PLUS TARD AVANT LA DATE LIMITE D'INSCRIPTION A L'EXAMEN

Ce formulaire de demande d'aménagements des conditions de passation des épreuves du DNB ou du CFG est à compléter par les représentants légaux du candidat ou le candidat s'il est majeur et par l'équipe pédagogique. En cas d'échec à l'examen, les aménagements accordés lors de la précédente session sont reconduits à l'identique. Pour une demande d'aménagements différents, une nouvelle procédure doit être effectuée.

Actuellement, le candidat :

	IDENTITE DI CANDIDAT	
	IDENTITE DU CANDIDAT	
OM de famille du candidat :	NOM d'usage du candidat :	
rénom(s) :	Date de naissance :Sexe : 🖵 F	- 🗆 м
dresse:		
	Tél. :	
dresse électronique :		
lasse		
andidat :		
individuel		
☐ scolarisé - précisez l'établissement scolaire	e où est inscrit le candidat	
ille : Tél :	Courriel:	
	FYAMEN DRESENTE	
	EXAMEN PRESENTE	
☐ <u>Diplôme national du brevet</u> - Session		
_		
□ Série générale□ Série professionnelle	□ 2024 □ 2025	
☐ Série générale	□ 2024 □ 2025	
Série généraleSérie professionnelle	□ 2024 □ 2025	
Série générale Série professionnelle Certificat de formation générale - Sess	□ 2024 □ 2025 sion □ 2024 □ 2025	
Série générale Série professionnelle Certificat de formation générale - Sess AMENAGEMENTS DE LA SCOLAR	□ 2024 □ 2025 sion □ 2024 □ 2025 ITE DE L'ANNEE PRECEDENTE OU DE L'ANNEE EN COURS	
Série générale Série professionnelle Certificat de formation générale - Sess AMENAGEMENTS DE LA SCOLAR Un PPS a-t-il été mis en place ?	□ 2024 □ 2025 sion □ 2024 □ 2025 ITE DE L'ANNEE PRECEDENTE OU DE L'ANNEE EN COURS □ Oui □ Non (joindre la photocopie)	
Série générale Série professionnelle Certificat de formation générale - Sess AMENAGEMENTS DE LA SCOLAR Un PPS a-t-il été mis en place ?	□ 2024 □ 2025 sion □ 2024 □ 2025 ITE DE L'ANNEE PRECEDENTE OU DE L'ANNEE EN COURS □ Oui □ Non	
Série générale Série professionnelle Certificat de formation générale - Sess	□ 2024 □ 2025 Sion □ 2024 □ 2025 ITE DE L'ANNEE PRECEDENTE OU DE L'ANNEE EN COURS □ Oui □ Non (joindre la photocopie) □ Oui □ Non	

NOM...... PRENOM......

représentants légaux du candidat ou le candidat majeur	pédagogique Ne concerne pas les candidats individuels	par la CDAPH	Reserve a la decision de l'autorité administrative
TEMPS OU ESPACE			
1. Temps majoré			Valide la demande
1.1. Epreuves écrites 1.1.1 - tiers temps 1.1.2 - autres (supérieur au tiers temps pour situations exceptionnelles)	□ 1.1.1 □ 1.1.2	□ 1.1.1 □ 1.1.2	□ 1.1.1 – MH102 □ 1.1.2 – MH101
1.2. Epreuves orales 1.2.1 - tiers temps 1.2.2 - autres (supérieur au tiers temps pour situations exceptionnelles)	□ 1.2.1 □ 1.2.2	□ 1.2.1 □ 1.2.2	□ 1.2.1 – MH103 □ 1.2.2
1.3. Toutes les épreuves ☐ 1.3.1 - tiers temps ☐ 1.3.2 - autres (supérieur au tiers temps pour situations exceptionnelles)	□ 1.3.1 □ 1.3.2	□ 1.3.1 □ 1.3.2	☐ 1.3.1 – MH106 ☐ 1.3.2
	Observations:	Avis circonstancié obligatoire si avis défavorable pièces justificatives insuffisantes aucune pièce justificative aménagements demandés sans rapport avec difficultés autres motifs:	Refus à motiver :
2. Pause			Valide la demande
Elle ne peut excéder le tiers temps prévu pour chaque épreuve			
☐ 2.1 - temps compensatoire pour soins	□ 2.1	□ 2.1	☐ 2.1 – MH119
☐ 2.2 - possibilité de se lever ou pause sans temps compensatoire	2.2	2.2	☐ 2.2 – MH120
2.3 - possibilité de sortir avant la fin de la première heure (pause, soins)	2.3	2.3	☐ 2.3 – MH121
☐ 2.4 - possibilité de se lever ou pause avec temps compensatoire (pour rappel, dans la limite d'un tiers temps)	Observations:	□ 2.4 Avis circonstancié obligatoire si avis défavorable □ pièces justificatives insuffisantes □ aucune pièce justificative □ aménagements demandés sans rapport avec difficultés □ autres motifs:	2.4 – MH126 Refus à motiver :

Aménagements sollicités par <u>les</u> représentants légaux du candidat ou le candidat majeur	Appréciation de l'équipe pédagogique Ne concerne pas les candidats individuels	Avis du médecin désigné par la CDAPH	Réservé à la décision de l'autorité administrative
3 - Locaux, installation de la salle (à préciser) :			Valide la demande
□ 3.1 – accès facile aux sanitaires □ 3.2 – proximité de l'infirmerie □ 3.3 – accessibilité des locaux (RDC ou accès ascenseur)	□ 3.1 □ 3.2 □ 3.3	□ 3.1 □ 3.2 □ 3.3	☐ 3.1 – MH201 ☐ 3.2 – MH202 ☐ 3.3 – MH204/MH205
□ 3.4 – accessibilité des locaux fauteuil roulant	□ 3.4	□ 3.4	□ 3.4 – MH206
☐ 3.5 – proximité d'une prise de courant	□ 3.5	□ 3.5	□ 3.5 – MH207
d'éclairage à préciser:	□ 3.6	□ 3.6	□ 3.6 – MH209
☐ 3.7 - poste de travail ou mobilier adapté à préciser:	□ 3.7	□ 3.7	□ 3.7 – MH211
 □ 3.8 - salle à faible effectif □ 3.9 - seul dans une salle (situation exceptionnelle) 	□ 3.8 □ 3.9 Observations:	□ 3.8 □ 3.9 Avis circonstancié obligatoire si avis défavorable □ pièces justificatives insuffisantes □ aucune pièce justificative □ aménagements demandés sans rapport avec difficultés □ autres motifs:	□ 3.8 – MH214 □ 3.9 – MH212 Refus à motiver :
	AMENAGEMENTS	TECHNIQUES	
4 - Aides techniques 4- 1 Utilisation d'un ordinateur ou d'une tablette (hors connexion)			Valide la demande
☐ 4.1.1 – ordinateur ou tablette du candidat	□ 4.1.1	4.1.1	□ 4.1.1 – MH413
☐ 4.1.2 – ordinateur fourni par le	4.1.2	4.1.2	□ 4.1.2 – MH414
centre d'examen ☐ 4.1.3 — utilisation de logiciels spécifiques habituellement utilisés en classe. A préciser :	4.1.3	4.1.3	□ 4.1.3 – MH405
Dans le cas d'utilisation de logiciels spéc demander leur installation avant l'épreuv Certains logiciels peuvent ne pas être	e. ·	e, il appartient au candidat d'appor	ter les logiciels et d'en
4.2 - Matériel particulier apporté par le candidat sauf ordinateur ou tablette (à préciser) :			
4.2.1 - calculatrice simple non programmable	□ 4.2.1	4.2.1	□ 4.2.1 – MH402
4.2.2 - machine braille4.2.3 - système HauteFréquence	□ 4.2.2 □ 4.2.3	□ 4.2.2 □ 4.2.3	☐ 4.2.2 – MH403 ☐ 4.2.3 – MH403
	I	PDENOM	

ENOM.....

Aménagements sollicités par <u>les</u> représentants légaux du candidat ou le candidat majeur	Appréciation de l'équipe pédagogique Ne concerne pas les candidats individuels	Avis du médecin désigné par la CDAPH	Réservé à la décision de l'autorité administrative
☐ 4.2.4 - autres	4.2.4	4.2.4	□ 4.2.4 – MH403
	Observations:	Avis circonstancié obligatoire si avis défavorable pièces justificatives insuffisantes aucune pièce justificative aménagements demandés sans rapport avec difficultés autres motifs:	Refus à motiver :
5 - Mise en forme des sujets □ 5.1 – sujet en braille intégral □ 5.2 – sujet en braille abrégé	□ 5.1 □ 5.2	□ 5.1 □ 5.2	Valide la demande ☐ 5.1 – MH301 ☐ 5.2 – MH302
□ 5.3 – sujet en caractères agrandis - Arial 16	5.3	5.3	□ 5.3 – MH310
□ 5.4 – sujet en caractères agrandis - Arial 20	5.4	□ 5.4	□ 5.4 – MH303
 □ 5.5 – sujet en format numérique PDF □ 5.6 – sujets en A3 (non cumulable avec un sujet en caractères agrandis Arial 16 ou Arial 20) 	□ 5.5 □ 5.6	□ 5.5 □ 5.6	□ 5.5 – MH306 □ 5.6 – MH304
 Ariai 16 ou Ariai 20) □ 5.7 – dictée aménagée Arial 16 □ 5.8 – dictée aménagée Arial 20 	□ 5.7 □ 5.8	□ 5.7 □ 5.8	□ 5.7 – MH307 □ 5.8 – MH308
	Observations:	Avis circonstancié obligatoire si avis défavorable ipièces justificatives insuffisantes aucune pièce justificative aménagements demandés sans rapport avec difficultés autres motifs:	Refus à motiver :
6 - Communication ☐ 6.1 - Port par le surveillant du système HF pour les	☐ 6.1	☐ 6.1	Valide la demande ☐ 6.1 – MH401
épreuves écrites et /ou orales 6.2 - En cas de consignes orales, celles-ci devront être données à voix haute en articulant, le surveillant se plaçant face au candidat	□ 6.2	□ 6.2	☐ 6.2 – MH508
6.3 Consignes orales données par écrit	□ 6.3	□ 6.3	☐ 6.3 – MH601
☐ 6.4 - Autres (à préciser)	□ 6.4	□ 6.4	□ 6.4
	Observations:	Avis circonstancié obligatoire si avis défavorable pièces justificatives insuffisantes aucune pièce justificative aménagements demandés sans rapport avec difficultés autres motifs:	Refus à motiver :

Aménagements sollicités par <u>les</u> représentants légaux du candidat ou le candidat majeur	Appréciation de l'équipe pédagogique Ne concerne pas les candidats individuels	Avis du médecin désigné par la CDAPH	Réservé à la décision de l'autorité administrative
AIDES HUMAINES			
7- Aides humaines Nom, prénom, qualité de la personne envisagée si elle est connue (AESH, enseignant,): Nom:			Valide la demande
☐ 7.1 - assistance d'un AESH	7.1	□ 7.1	☐ 7.1 – MH514
 7.2 - secrétaire lecteur 7.3 - secrétaire scripteur 7.4 - secrétaire lecteur scripteur 7.5 - assistant 	□ 7.2 □ 7.3 □ 7.4	□ 7.2 □ 7.3 □ 7.4	☐ 7.2 – MH512 ☐ 7.3 – MH513 ☐ 7.4 – MH516
7.5.1 - Reformulation des consignes	□ 7.5.1	□ 7.5.1	☐ 7.5.1 – MH521
7.5.2 - Séquençage des consignes complexes	□ 7.5.2	□ 7.5.2	☐ 7.5.2 – MH522
7.5.3 - Explicitation des sens second et métaphorique	□ 7.5.3	□ 7.5.3	☐ 7.5.3 – MH523
7.5.4 - autre (préciser)	□ 7.5.4	□ 7.5.4	☐ 7.5.4 – MH501
7.6 - Assistance d'un enseignant spécialisé trouble de la fonction auditive	□ 7.6	□ 7.6	☐ 7.6 - MH502
7.7 - Assistance d'un interprète en langue des signes française (LSF) pour les épreuves orales uniquement	1 7.7	7.7	☐ 7.7 – MH503
7.8 - Assistance d'un codeur en langue française parlée complétée (LfPC)	Observations:	☐ 7.8 Avis circonstancié obligatoire si avis défavorable ☐ pièces justificatives insuffisantes ☐ aucune pièce justificative ☐ aménagements demandés sans rapport avec difficultés ☐ autres motifs:	☐ 7.8 – MH504 Refus à motiver :
	ADAPTATIONS ET	DISPENSES	
Aménagements sollicités par <u>les</u> <u>représentants légaux du candidat</u> <u>ou le candidat majeur</u>	Appréciation de l'équipe pédagogique Ne concerne pas les candidats individuels	Avis du médecin désigné par la CDAPH	Réservé à la décision de l'autorité administrative
8- Adaptations d'épreuves conformes à la réglementation en vigueur			Valide la demande
8.1 - Adaptations générales ■ 8.1.1 - Communication par écrit pour les épreuves orales et pratiques	8.1.1	8.1.1	□ 8.1.1 – MH602
8.1.2 – passage en priorité pour les épreuves orales	□ 8.1.2	□ 8.1.2	□ 8.1.2 – MH632
■ 8.1.3 - Autres Préciser le type d'adaptation à l'exception des adaptations de sujets :	8.1.3	8.1.3	8.1.3

	énagements sollicités par <u>les</u> <u>ésentants légaux du candidat</u> <u>ou le candidat majeur</u>	Appréciation de l'équipe pédagogique Ne concerne pas les candidats individuels	Avis du médecin désigné par la CDAPH	Réservé à la décision de l'autorité administrative
	Aménagements ifiques DNB ou CFG	ourraidate marridacie		
et de	uve écrite de mathématiques e technologie (DNB)	D 004		
() ()	8.2.1 - Adaptation de l'exercice d'algorithmique pour les candidats présentant un trouble visuel ou neuro visuel en lien avec les outils pédagogiques utilisés par le candidat	□ 8.2.1 _	8.2.1	□ 8.2.1 – MH627
Ó	8.2.2 – Neutralisation de cet exercice	8.2.2	8.2.2	□ 8.2.2 – MH628
	cice de dictée de l'épreuve e de français (DNB)			
 	8.2.3 – Adaptation pour les candidats présentant un trouble du angage écrit, oral, de la parole, de 'automatisation du langage écrit ou un trouble des fonctions auditives	8.2.3	□ 8.2.3	□ 8.2.3 – MH611
de p	ruve orale de soutenance rojet (DNB et CFG) 8.2.4 – Adaptation pour les candidats présentant un trouble	□ 8.2.4	□ 8.2.4	□ 8.2.4 – MH624
(-	du langage oral ou de la parole es autorisant à s'exprimer selon es modalités qu'ils utilisent nabituellement dans les situations de communication orale	Observations :	Avis circonstancié obligatoire si avis défavorable □ pièces justificatives insuffisantes □ aucune pièce justificative □ aménagements demandés	Refus à motiver :
			sans rapport avec difficultés autres motifs:	
	ispenses de partie d'épreuves 'épreuves			Valide la demande
(9.1 - Dispense de l'exercice de tâche cartographique pour 'épreuve écrite d'histoire géographie et enseignement morale et civique (DNB)	9.1	9.1	☐ 9.1 – MH606
) 9 0 1	9.2 - Dispense de l'évaluation de la composante « comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère ou régionale » du domaine 1 « les langages pour penser et communiquer » (candidats scolaires) (DNB et CFG)	9.2	9.2	☐ 9.2 – MH605
I	9.3 – Dispense de l'épreuve de angue vivante étrangère (candidats individuels) (DNB)	9.3	9.3	□ 9.3 – MH621
		Observations:	Avis circonstancié obligatoire si avis défavorable pièces justificatives insuffisantes aucune pièce justificative aménagements demandés sans rapport avec difficultés autres motifs:	Refus à motiver :

NOM...... PRENOM.....

Appréciation de l'équipe Aménagements sollicités par les Avis du médecin désigné Réservé à la décision pédagogique représentants légaux du candidat par la CDAPH de l'autorité Ne concerne pas les ou le candidat majeur administrative candidats individuels **ETALEMENT D'EPREUVES OU CONSERVATION DE NOTES** 10 - Etalement du passage des Valide la demande épreuves : ☐ 10.1 - la même année ☐ 10.1.1 - Epreuves organisées **10.1.1 10.1.1** ☐ 10.1.1 – MH610 en juin (lister les épreuves prévues à cette date) ☐ 10.1.2 - Epreuves organisées **10.1.2 10.1.2** ☐ 10.1.2 – MH610 en septembre (lister les épreuves prévues à cette date) ☐ 10.2 – année n+1 **10.2.1 10.2.1 □** 10.2.1 - Epreuves ☐ 10.2.1 – MH610 organisées en juin (lister les épreuves prévues à cette date) ☐ 10.2.2 - Epreuves **10.2.2 10.2.2** ☐ 10.2.2 – MH610 organisées en septembre (lister les épreuves prévues à cette date) ■ 10.3 – sur plusieurs sessions **10.3 10.3** ☐ 10.3 – MH610 (préciser pour chaque session, l'intitulé exact des épreuves à passer) : Avis circonstancié obligatoire Observations: Refus à motiver : si avis défavorable pièces justificatives insuffisantes aucune pièce justificative aménagements demandés sans rapport avec difficultés autres motifs : **UNIQUEMENT POUR LES ÉLÈVES AYANT ÉCHOUÉ À L'EXAMEN** ☐ 11 - Conservation des notes 11 ☐ 11 – MH609 Epreuves déjà passées dont vous demandez la conservation des notes sur 5 ans (préciser les épreuves Avis circonstancié obligatoire

concernées et fournir les relevés de si avis défavorable notes): pièces justificatives insuffisantes ■ aucune pièce justificative ■ aménagements demandés sans rapport avec difficultés autres motifs :

NOM...... PRENOM.....

RECAPITULATIF DES AMENAGEI	MENTS SOLLICITES PAR LE CANDIDAT
Je soussigné(e)	sollicite les aménagements d'examens
suivants (préciser le nombre d'aménagements cochés) :	
J'atteste que cette demande d'aménagements d'exame	n est faite <u>par mes soins et en pleine responsabilité</u> .
Fait à : Le	
Signature du candidat	Nom Prénom :
	Signature des responsables légaux (si le candidat et mineur)
Chef d'établissement	
NOM :	
Prénom :	
Date:	Cachet de l'établissement
Signature	
Médecin désigné par la CDAPH	
NOM :	
Prénom :	
Refus de l'ensemble des demandes d'aménagement	
Avis circonstancié obligatoire en cas de refus :	
Data	Cachet
Date:	Cachet
Signature	
Autorité administrative	Cachet
Date:	
Signature	